



DEMANDE DE BRANCHEMENT D'EAU POTABLE

SME - PLACE D'ARMES - BP 213 - 97284 LELAMENTIN CEDEX 2 - TÉLÉPHONE : 09 69 32 97 22 - FAX : 05 96 51 80 55
Accueil téléphonique : le lundi et mercredi de 7h45 à 14h30 ; le mardi et jeudi de 7h45 à 17h et le vendredi de
7h45 à 13h Site Internet : www.smeaux.fr

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE PROPRIÉTAIRE

Vous êtes un Particulier:

Nom:

Prénom:

Vous êtes un Professionnel:

Dénomination:

Raison sociale:

Numéro SIRET:

Adresse (N° et rue) :

Code Postal : Commune:

Tel. Portable : Tel. Domicile:

Courriel :

Avez-vous déjà un abonnement à la SME ? Oui : référence client : 02-..... Non

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'EMPLACEMENT DU BRANCHEMENT

Adresse exacte du branchement:

Code postale: Commune:

N° de section cadastrale: N° de la parcelle :

Propriété bâtie: OUI NON



Il conviendra de matérialiser l'emplacement du compteur par un piquet rouge en limite de la parcelle.

RENSEIGNEMENTS CONCERNANT L'USAGE DU BRANCHEMENT

Domestique

Maison individuelle

Immeuble collectif - nombre de logements :

Pose de compteur(s) supplémentaire(s) sur branchement existant

Agricole

Consommation journalière prévue (m3/h) :

Artisanal / Industriel

Débit maximal souhaité (m3/h) :



A la suite des travaux, la mise en eau de votre branchement se fera après souscription de votre abonnement. Pour cela rendez vous sur smeaux.fr pour télécharger le formulaire"

J'ai pris connaissance du règlement de service Eau disponible sur www.smeaux.fr et m'engage à me conformer aux conditions d'usage.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions de réalisation d'un branchement assainissement collectif (tout à l'égout) ou non collectif (fosse septique), disponible sur www.smeaux.fr et j'accepte si je suis raccordé à l'assainissement collectif la réalisation et la facturation des contrôles réglementaires par la SME.



DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE

- ✓ Un extrait du permis de construire de l'immeuble à raccorder **ou attestation du maire**
- ✓ Kbis (*uniquement pour les professionnels*)
- ✓ Un extrait du plan cadastral récent (parcelle + environnement) que vous téléchargez sur www.cadastre.gouv.fr ou demandez au Service urbanisme de votre mairie
- ✓ Un plan de situation ou schéma en indiquant la position de la maison et l'emplacement souhaité du compteur d'eau potable ainsi que les éventuelles servitudes de passage.
- ✓ Une attestation de TVA réduite téléchargeable sur www.impots.gouv.fr si vous êtes concerné, afin de bénéficier du taux réduit de la TVA en matière de travaux sur les locaux à usage d'habitation de plus de 2 ans.



Date :

Signature du demandeur :

ATTESTATION DU MAIRE *(Cadre réservé à la mairie)*

Pour le raccordement des constructions aux réseaux publics (Art. L111-6 du Code de l'Urbanisme)

M. demeurant

est demandeur du raccordement au réseau public d'eau potable de la parcelle de terrain cadastrée sous

le n° : sur laquelle la construction à raccorder *(Cocher l'une des cases ci-dessous)*

a fait l'objet du permis de construire n° :, délivré le :

ne nécessite pas la délivrance d'un permis de construire

Motif :

Si l'immeuble est très ancien, préciser sa date de construction approximative :

En outre, ce terrain et la construction à raccorder ne sont

- pas situés en zone dangereuse

- pas exposés aux risques tels que définis par le Plan d'occupation des sols ou le Plan local d'urbanisme.

Fait le :

Visa du Maire et cachet de la mairie

CACHET DE LA MAIRIE